

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Email : ffjp.siege@petanque.fr



COMITE DIRECTEUR

Réunion du 01 avril 2017

(Cette réunion s'est tenue à Marseille au siège de la Fédération le samedi 01 avril de 8H30 à 19h00)

Etaient présents : **M. DESBOIS**, Président de la F.F.P.J.P.
Mme BAJOLLET, MM. CANTARELLI, CHEVALIER, DESMULIE, GARRIGUE, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, Mmes NOEL et PAUGAM, MM. POGGI, ROUGIER, SCHMITT, STIRMEL et Mme TROUBAT, M. VAISSIERE , Mmes VIGUIE et VEROLA .

Y participaient : **M. GRANDE**, Directeur Administratif
M. PERONNET, Directeur Technique National
Mme MAILLET, Directrice Technique Nationale Adjointe

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT :

Ceci est notre deuxième réunion. Je constate que d'anciens dossiers nous reviennent car ils n'ont pas été traités : nous aurons notamment le dossier Antilles-Guyane à étudier au mois de juin.

Je vous remercie tous car on sent une grande motivation dans l'équipe. Je vous le répète, nous avons beaucoup de travail; mais beaucoup de sujets ont été lancés. C'est bien !

Je considère que le mot du président ne sert à rien. Quand j'ai quelque chose à dire, je n'attends pas une réunion pour vous le faire savoir. Donc au vu de l'ordre du jour important, nous allons rentrer directement dans le vif du sujet.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE FEVRIER 2017 :

(En l'absence d'observation, d'opposition et d'abstention, le compte rendu du Comité Directeur des 24, 25 et 26 février 2017 est adopté à l'unanimité)

III. FINANCES :

La situation financière de notre Fédération est tout à fait conforme aux dépenses et aux recettes à cette époque de l'année avec une trésorerie normale et des disponibilités au 31 mars 2017 de 1 544 146.26 Euros.

A ce jour, 60 % des acomptes sur licences pour une somme de 1 049 498.00 € et 60 % des mutations pour une somme de 201 090.00 € ont été encaissés. Une relance sera effectuée pour les comités retardataires.

Le lundi 2 mars, nous avons assisté (Michel DESBOIS, Joseph CANTARELLI Jean-Yves PERONNET, Daniel READ et moi-même) à la réunion au Ministère des Sports de Paris pour l'obtention de la subvention de la convention d'objectifs. Le montant 2017 est sensiblement le même que celui de 2016, soit : 132 141.00 € + les 25 000 € d'aides personnalisées, soit 157 141.00 €.

Pour les différentes commissions, des fiches de situation financière ont été transmises aux responsables qui doivent vérifier les montants détaillés sur leur compte et ensuite faire part de leurs remarques afin que nous puissions effectuer éventuellement des modifications d'imputation. Les responsables doivent s'adresser à la commission des finances pour les demandes non budgétées.

Je vous annonce que nous allons procéder à l'embauche de Mme Christy MARRACCINI au poste de comptable. Elle a donné entièrement satisfaction aux deux entretiens et devrait convenir à nos attentes. Elle entrera en fonction dès le mardi 18 avril. Avec Daniel et Xavier nous l'accompagnerons dans sa prise de poste.

Pour terminer, je vous demande de bien transmettre vos notes de frais assez rapidement à Daniel jusqu'au 15 avril et ensuite directement au siège de la FFPJP.

Je remercie sincèrement Daniel de son accompagnement journalier pour la transition de notre gestion financière.

IV. PROGRAMME DU MANDAT :

La réunion pour le calendrier unique n'a pas pu avoir lieu ce week-end. La présentation de ce projet est toujours prévue au Congrès 2018 pour application 2019 avec de possibles répercussions sur les dates de championnats.

Il est rappelé que chaque commission a un élu référent. Toutes les commissions doivent travailler en équipe et en lien avec la DTN.

Les commissions jusqu'ici en sommeil se réveillent.

L'important est de lancer des actions et d'aller jusqu'au bout de celles-ci, même si moins de projets pourront être finalisés.

V. TROPHEE L'EQUIPE :

Le Trophée l'Equipe s'est bien déroulé. Ce fut une belle manifestation, bien organisée. Les jeux étaient de haut niveau et la diffusion des images de grande qualité. On constate néanmoins un décalage d'intérêt du public entre les hommes et les femmes. Il faudrait peut-être intercaler les jeux (un terrain homme / un terrain femme).

La France a eu des difficultés. Le niveau des autres équipes s'améliore. Cela nous oblige à nous remettre en question pour redevenir champions.

Lors de cette manifestation, une réunion a eu lieu avec *Quarterback*. La FFPJP a exprimé son mécontentement d'avoir été mise devant le fait accompli pour l'organisation de ce Trophée. A cette occasion, plusieurs points ont été évoqués avec son PDG, Denis NAEGELEN. Il a été rappelé que la FFPJP ne souhaite plus avoir une agence de communication exclusive mais travailler avec des porteurs d'affaires.

Un entretien avec *l'Equipe* a été organisé. Celui-ci a été très constructif pour nos relations.

VI. COUPE DE France :

Les phases finales ont eu lieu les 17 et 18 mars à Tours. Ces deux jours se sont déroulés dans la convivialité et le suspense a été maintenu jusqu'à la dernière boule.

Des innovations ont été testées pour la télévision : publicités quadrichromie sur les panneaux Led et la réalité augmentée (ajout de flèche pour les distances de jeu, ajout du logo FFPJP sur la virgule,..).

Le coût de la production est maintenu à 50 000 € HT comme prévu, même si cela a nécessité plus de personnel. La chaîne *L'Equipe* participe grandement à ces frais.

Néanmoins, certains points ont été notés comme étant à améliorer. Ils seront revus pour la prochaine édition et feront l'objet de propositions de la commission :

- Le problème des repas non pris ou des désistements est récurrent depuis 2011 (exemple : réservation pour les 8 joueurs et le coach et déduction automatique sur les indemnités que les repas soient pris ou non ?)
- Le marquage des points serait apprécié des spectateurs, notamment sur les jeux annexes ou ils étaient absents.
- Les tenues seront aussi revues pour la prochaine édition.

Pour la nouvelle saison, on enregistre 2894 clubs inscrits.

VII. CANDIDATURES AUX CHAMPIONNATS DE France :

Pour 2017, le calendrier est clos. Les visites de sites non effectuées à ce jour ont été programmées.

Pour 2018, la date du championnat des Jeunes pose à nouveau souci. Le Comité du Calvados demande à pouvoir l'organiser le dernier week-end d'août. Le Comité Directeur est unanimement favorable mais fait remarquer qu'il faudra tenir compte de cette demande récurrente pour le projet de nouveau calendrier.

Le responsable de la commission alerte sur la nécessité de connaître rapidement ce nouveau calendrier afin que les candidats de championnats puissent s'organiser.

Les idées principales de ce calendrier sont :

- Le Triplette senior reviendrait en juin (le dernier week-end).
- Regroupement possible du triplette Promotion et du Vétérán. Ce dernier se jouerait alors en semaine (le mercredi ou le jeudi)

2018 :

Triplettes Vétérans	9 et 10 juin	ALBERTVILLE (73)
Triplettes Jeu Provençal	15 au 17 juin	PIERREFEU DU VAR (83)
Triplettes Promotion	23 et 24 juin	PAS DE CANDIDAT
Triplettes Féminin	30 juin et 1 ^{er} juillet	FIGEAC(46)
Doublettes Féminin	7 et 8 juillet	NEVERS (58)
Individuel Masculin	7 et 8 juillet	NEVERS (58)
Doublettes Mixtes	21 et 22 juillet	SAINT PIERRE LES ELBEUF (76)
Triplettes Jeunes	25 et 26 août	CAEN(14)
Doublettes Jeu Provençal	24 au 26 août	MONTAUBAN (82)
Triplettes Seniors	1 et 2 septembre	STRASBOURG (67)
Doublettes Seniors	8 et 9 septembre	QUILLAN (CD 11)
Individuel Féminin	8 et 9 septembre	QUILLAN (CD 11)

VIII. EVENEMENTS :

La FFPJP soutient la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques 2024. Notre discipline associée aux Sports de Boules sous appellation Boules Sport 2024, espère fortement que cette candidature soit retenue et que notre sport devienne enfin olympique.

Les journées olympiques auront lieu les 23 et 24 juin. Un rassemblement avec les écoles sera organisé sur le Championnat de France Triplette Promotion à AX LES THERMES.

Nous vous encourageons vivement à mener des actions de votre choix dans vos régions et vos comités.

Un autre projet est en cours sur la ville de Paris afin d'organiser une opération de type « Pétanque Tour taille XXL » sur les Champs Elysées ou sur le parvis de l'Hôtel de ville. Cet évènement aurait pour objectif de toucher un très large public (jeunes, féminines, handicapés, ...) avec notamment la mise en place d'une piste de boules souples, ...

IX. RAPPORT DES COMMISSIONS :

A. HANDI SPORT ADAPTE

Le concours National des 04 et 05 mars à BEAUVAIS, en présence d'arbitres et d'éducateurs FFPJP, a rencontré beaucoup de succès.

La convention avec la Fédération Française de Sport Adapté est à remettre à jour. Notre projet de professionnalisation territoriale pourrait aider la FFSA qui se réorganise sportivement.

Un des grands objectifs est la signature d'une convention avec la Fédération Française Handi Sport.

La première étape consiste à établir un état des lieux de ce qui se fait dans les comités et les régions aujourd'hui. Ceci fera l'objet d'une demande par mail.

Plusieurs idées pourront être proposées afin de développer ces pratiques : être plus présent sur le Pétanque Tour, organiser un colloque sur le sport adapté, inviter les sélectionnés en équipes de France FFSA sur nos compétitions nationales, ...

B. DISCIPLINE

Les membres de la commission travaillent sur un nouveau support de formation. Des demandes d'interventions dans certaines régions ou certains comités ont déjà été reçues.

A ce jour, aucun nouveau dossier de discipline n'a été reçu en fédérale ni en nationale.

Les membres des commissions seront à actualiser, notamment en discipline fédérale car les Présidents des Comités Régionaux ne peuvent pas y siéger.

C. INFORMATIQUE

Des adresses mails ont été créées pour les Comités Régionaux

- GRAND EST cr-grand-est@petanque.fr
- HAUTS de France cr-hautsdefrance@petanque.fr
- OCCITANIE cr-occitanie@petanque.fr
- ILE DE France cr-iledefrance@petanque.fr
- PACA cr-paca@petanque.fr
- BRETAGNE cr-bretagne@petanque.fr
- BOURGOGNE-FRANCHE COMTE cr-bourgogne-franche-comte@petanque.fr
- PAYS DE LA LOIRE cr-paysdelaloire@petanque.fr
- CENTRE VAL DE LOIRE cr-centre-valdeloire@petanque.fr
- AUVERGNE-RHONE-ALPES cr-auvergne-rhonealpes@petanque.fr
- NORMANDIE cr-normandie@petanque.fr
- NOUVELLE AQUITAINE cr-nouvelle-aquitaine@petanque.fr
- CORSE cr-corse@petanque.fr

D. COMMUNICATION

➤ Multimédias :

Une nouvelle charte graphique a été élaborée. Celle-ci doit être utilisée notamment pour mettre des articles sur le site (un petit texte rédactionnel d'accompagnement, la date, le lieu, les protagonistes, 1 ou 2 photos.

Le logo avec sa charte graphique seront transmis prochainement à tous les Comités Régionaux et Départementaux pour une utilisation exclusive.

➤ Portail Fédéral :

Claude STIRMEL effectue une nouvelle mise en place. L'inventaire des textes a été réalisé. Ils vont migrés vers www.ffjpp.org

Pour les autres sites périphériques, ils émigreront au fur et à mesure vers ffjpp.org

➤ Web TV :

Claude a reçu son nouveau matériel et a pu l'utiliser à Tours pour la finale de la Coupe de France.

Une nouvelle demande pour une Web TV locale a été reçue pour AX LES THERMES. La position du comité directeur reste inchangée et la réponse est donc négative.

Claude se charge des démarches auprès des mairies afin d'assurer une meilleure connexion internet sur compétitions retransmises.

➤ Réseaux Sociaux :

FACEBOOK

Le site a été mis en ligne par Clément.

Facebook est accessible depuis n'importe quel outil qui a accès à internet : smartphone, tablette, ordinateur...

En mars, nous avons traité :

- Les résultats des équipes de France au Trophée L'Equipe
- L'annonce des phases Finales de Coupe de France
- Les résultats en direct sur la Coupe de France à Tours
- La promotion des diffusions WEB TV FEDERALE pour la Finale de la Coupe de France
- L'annonce de la sélection de l'équipe de France aux Masters 2017
- La promotion des dates de diffusions TV sur L'Equipe. Exemple : dates et horaires de toutes les rediffusions de TOURS qui passent cette semaine.

Cela représente une trentaine de « Post ».

TWITTER

Le compte Twitter FFPJP existe. Il n'est pas utilisé à ce jour puisque peu de joueurs de pétanque s'y intéressent. Mais les institutionnels semblent veiller ce réseau social.

Les réseaux sociaux demandent du temps à cause de l'interaction, cela pose la question de l'organisation du travail...

➤ Coupe de France

Un débriefing a été réalisé. Certaines idées sur le protocole, le carré d'honneur, la communication, ... sont intéressantes. Elles demandent réflexion

○ Problème d'Image,

- Le panneau partenaire n'est pas mis en valeur
- Les interviews et la photo finale pourraient de faire dans le carré sans rien d'autre
- Les moquettes

➤ Planète Boules :

Les adresses des clubs doivent être mises à jour sur Geslico par les Comités.

Nous avons besoin de l'aide des collègues pour la rédaction des éventuelles pages supplémentaires de la FFPJP.

➤ Partenariat Boulistenaute

Une demande de partenariat a été reçue.

➤ Joueurs de Haut Niveau

Jean Yves PERONNET avait proposé la prestation de l'équipe de France ou de grands joueurs lors du Festival du Film de POLLESTRES. La réponse est négative.

➤ Nouvelle plaquette

Fabienne VIGUIE s'est proposée pour en faire l'ébauche. L'objectif est une présentation pour le congrès 2018.

➤ Kit Communication

Le nouveau Kit est en préparation. Il sera réalisé pour juin, afin d'être mis à la disposition des comités régionaux, départementaux et des Clubs pour les Forums des associations. Le prix est de 40 € .

➤ Des affiches diverses sont en préparation :

- Affiche standard neutre à disposition des clubs et comités (à mettre à disposition sur le site) par téléchargement.
- Affiche qui sensibilise à la non-violence
- Affiche Boulodrome en concertation avec la DTN

➤ Pétanque Tour

Nous devrions réaliser 8 étapes, c'est la plus grande campagne jamais réalisée.

Nous avons un nouveau partenaire au Pétanque Tour : MMA. Une dotation en goodies lui sera demandée.

Les étapes prévues:	EVIAN	11, 12 et 13 mai
	CAEN	11, 12 et 13 juillet
	ANGERS	15, 16 et 17 juillet
	LANCON DE PROVENCE	28 et 29 juillet
	PORT JEUCATE	31 juillet, 01 et 02 août
	LANCON DE PROVENCE	04 et 05 août
	LARMOR PLAGE	29, 30 et 31 août,
	BANDOL	20, 21, 22 et 23 septembre

Le groupe VINCI, ne nous a toujours pas communiqué les aires sportives pour 2017. Je n'ai donc pas encore pris contact avec les Présidents des Comités concernés.

OBUT a reconduit la dotation en matériel. Les commandes de cadeaux ont été faites : casquettes, bouchons, tee-shirts pour les enfants

La conception des affiches est à l'étude.

➤ **Championnats de France**

Un nouvel « Instand » a été validé par le Président. C'est un stand « parapluie » démontable, léger, dans un sac de transport pour 40 kg environ. La livraison est prévue pour MENDE (48) 2017.

➤ **Information aux Comités Régionaux**

La commission Communication souhaiterait avoir des Référents Communication par Régions pour

- avoir des informations à mettre dans la revue « Planètes Boules » à destination des régions les moins couvertes.
- Obtenir des Informations à destination du site Fédéral
- Facebook
- Autres

➤ **Sport Boules 2024**

Nous avons réalisé des banderoles de soutien à la candidature SPORT BOULES 2024. Une cinquantaine ont été commandées et livrées. Nous sommes loin d'avoir touché tous les comités.

TAILLES :	2 m x 0.40 m	au tarif franco de port ttc de 56.00 €
	3 m x 0.80 m	au tarif franco de port ttc de 93.12 €

E. EQUIPEMENTS SPORTIFS

34 dossiers sont actuellement en cours et de nouveaux projets de bouledromes couverts ont été reçus depuis le dernier Comité Directeur. Il s'agit de

- ANGERS (49) - Pays de Loire – MO Ville d'Angers – Utilisateurs : Entente des Clubs de Pétanque d'Angers - 16 pistes normées + 48 terrains extérieurs
- FABRAS (07) - Auvergne Rhône Alpes – MO Communauté de Commune "CDC Ardèche des Sources et Volcans" – Utilisateurs : Clubs de pétanque du secteur - 16 pistes normées
- AJACCIO (2A) - Corse – Avant-Projet à présenter par le Comité Régional de Corse au futur Maître d'Ouvrage à savoir la Ville d'Ajaccio – Le Comité Directeur soutien totalement ce projet vital pour la pratique et le développement de nos disciplines en Corse. L'attestation de soutien et le dossier d'accompagnement sont à préparer par Joseph CANTARELLI et à transmettre au plus tôt au Président Régional de Corse FFPJP.

La prochaine mission de la Commission consistera à débiter l'élaboration du « Schéma de Cohérence ».

F. CATEGORISATION LICENCES

L'effectif s'élève à ce jour à 280 051 licenciés dont 32 608 nouvelles licences.

Concernant les mutations, 15 315 ont été enregistrées en internes et 3 159 en externes.

Une réunion avec PARAGON est prévue à METZ.

Les droits d'accès devront être modifiés du fait de la mise en place des nouvelles régions.

Proposition : mettre un niveau 2 (visualisation) sur tous les comités de France.

G. GESTION DES CONGRES

La visite de Mende se déroulera en même temps que celle pour le championnat de France vétérans. Pour 2019, le Comité Directeur refuse de modifier les dates prévues.

H. CHAMPIONNAT DE France

La commission préconise une visite dès qu'un comité manifestera le souhait d'organiser un Championnat de France. Cela permettra

- de valider la faisabilité de l'organisation
- de rencontrer les collectivités, à minima la Mairie
- d'effectuer la visite du site
- d'aider le comité pour les demandes de subventions possibles, pour la préparation du budget prévisionnel

Les membres de la commission communiqueront un compte-rendu de cette première réunion au responsable de la commission. Si cette visite est positive, le comité organisateur transmettra son dossier de candidature dans un délai d'un mois, au plus tard douze mois avant la date du championnat de France avec une lettre d'engagement de la Mairie.

Une deuxième visite pourra être programmée à la demande de l'organisateur ou des membres de la commission. Cette visite pourra ne pas avoir lieu suivant l'organisateur (projet de labellisation des comités qui ont l'habitude d'organiser un Championnat de France)

Une troisième visite sera prévue pour le débriefing.

Répartition des équipes aux championnats de France :

Remerciements à Didier SCHMITT pour son aide sur les formules de calcul.

Suite au renouvellement des comités régionaux, un nouveau calcul est nécessaire. Il est effectué sur la base des licenciés N-2. La répartition sera calculée au prorata du nombre de licenciés avec un arrondi variable selon les années (et au minimum une équipe attribuée). Le comité directeur a validé la méthode de calcul. La répartition sera présentée lors de la prochaine réunion.

I. ARBITRAGE

Lors de la dernière réunion du comité directeur avait été évoquée la possibilité de lever l'interdiction d'arbitrer aux élus. Aucun texte n'a été trouvé sur ce point, chaque fédération prend la décision.

Conformément au vote effectué lors de la réunion de février, l'interdiction est levée.

La Fédération Française du Sport Travailleuse nous a écrit afin de nous demander une formation en arbitrage. Une convention avec cette fédération a été signée le 23 mai 2012. C'est donc possible. Les frais devront passer par le centre de formation.

Le règlement sera modifié pour le poids des boules des jeunes : les boules de 600 grammes seront autorisées jusqu'à 12 ans au lieu de 11 ans pour être en adéquation avec notre catégorie minime.

Est-il possible d'obtenir des blousons d'arbitres par d'autres distributeurs ? Réponse : La seule tenue officielle est la tenue ERIMA

La moyenne d'âge des arbitres s'élève à 61,5 ans.

Nous manquons d'arbitres dans plusieurs régions. Question ouverte : Comment recruter des arbitres ? Imposer des arbitres par club ? Par comité ?

J. CNC

Au vu de l'avancement des travaux cette année, tous les clubs ont reçu par mail le calendrier de leur groupe fin mars au lieu de fin mai. La désignation des arbitres et délégués se fera, si possible, également plus tôt.

- CNC Vétérans à SAINT YRIEIX :

Un planning prévisionnel a été établi, le timing est extrêmement serré mais il est difficile de faire mieux avec la présence de 20 équipes.

Rappel du déroulement : 5 groupes de 4 équipes, les 5 premiers et les 3 meilleurs deuxièmes seront qualifiés pour les ¼ de finale. La compétition débutera le mardi 24 octobre à 18 heures et la finale le vendredi 27 octobre le matin.

Le planning définitif et détaillé sera validé lors du prochain comité de pilotage début juin.

- CNC Jeunes à SAINT YRIEIX :

La problématique est la même que pour les vétérans avec un planning très contraint (20 équipes benjamins minimales et 20 équipes cadets juniors). Ce sera à confirmer également début juin en comité de pilotage avec un début des rencontres le vendredi 27 octobre le matin à 11 heures.

Pour ces deux CNC, il reste à désigner les arbitres par la CNA et les éducateurs par la DTN concernant les jeunes. L'organisation sera à revoir en s'inspirant des feuilles de match de la phase finale de la Coupe de France mise en place par Didier SCHMITT.

- CRC nouvelle région :

Une lettre de mission a été envoyée au conseil des Comités Régionaux afin qu'il étudie la mise en place des CRC dans la configuration des nouvelles régions en collaboration avec les présidents. Une restitution des travaux est prévue pour le comité directeur de septembre.

- Litiges :

-Courrier du CD 88 suite à la non-conformité d'une équipe en CDC et une rencontre disputée avec 9 joueurs au lieu de 8. A défaut de réclamation de l'équipe adverse et de la validation de l'arbitre, le résultat est entériné mais le comité de pilotage CDC du CD 88 est à même de prendre des sanctions disciplinaires sportives conformément au règlement.

-Courrier du CD 70 concernant une équipe de CDC féminin qui a joué une rencontre en intégrant une autre joueuse « isolée » d'un autre club alors qu'elles n'étaient que 3. La non-conformité de l'équipe ayant été constatée la sanction du match perdu est justifiée. Il a été rappelé que les ententes en CDC féminin sont permises (3 clubs maximum) mais elles doivent être entérinées par le comité départemental avant le début du championnat et non pas se constituer, de fait, sur le terrain. A noter que le règlement permet que l'on puisse jouer même en étant que 3.

- Courriers :

-Courrier du club de VAULX EN VELIN qui souhaite changer la date de la 1^{ère} journée de leur groupe en CNC 3 pour cause d'organisation de leur international à la même date.

La commission refuse la demande, les dates sont connues longtemps à l'avance et le club lors de son inscription s'est engagé à participer suivant ces mêmes dates. De plus les lieux des rencontres étant déjà désignés, il n'est plus possible d'en changer.

-Courrier de Max LARVARON du club de BELLERIVE SUR ALLIER qui souhaite la modification des horaires de déroulement de la 1^{ère} journée du CNC féminin (tête à tête du 2^{ème} tour joué le dimanche matin au lieu du samedi soir). Refus également, cette modification date de l'an dernier suite à la demande d'autres clubs. Toutefois le délégué et le jury gardent toute l'attitude pour aménager les horaires des rencontres.

-Courrier du président du CD 12, Marc NOGARET, qui s'interroge sur le sens de la règle des joueurs brûlés et sur le découplage entre les différentes catégories. Dans la réponse apportée, il a été précisé que cette règle a été mise en place suite aux dérives constatées sur le plan de l'éthique et de l'équité sportive de certains joueurs et qu'elle protège les petits clubs. Pour le découplage (possibilité de jouer dans les autres championnats des clubs sans être brûlé) c'est déjà le cas en vétérans. Le comité de pilotage l'envisagera en 2018 pour les féminines, les seniors et les jeunes.

-Courrier de la région Occitanie qui demande des précisions suite à la demande du CD 66 d'inscrire pour la finale du CNC vétérans le club finaliste du CRC 2016. Il a été répondu que le CNC vétérans est un rassemblement national annuel des différents champions CRC de l'année N et pas de N-1.

-Courrier du club de KERHORRE (CD 29) concernant le CDC vétérans et la possibilité d'avoir comme coach/capitaine une personne de moins de 60 ans. A défaut de précision dans le règlement, l'âge du coach/capitaine n'est pas un obstacle à condition évidemment qu'il ne joue pas.

-Courrier du CD 50 qui met en place cette année un CDC jeunes avec 8 équipes dans chaque catégorie mais ils n'ont pas de CRC dans l'ancienne ligue BASSE NORMANDIE mais ils vont se rapprocher de la nouvelle région.

La DTN a fait suivre des questions des éducateurs suite au colloque et notamment concernant les joueurs brûlés dans les championnats jeunes. Il a été répondu que seul un joueur peut changer d'équipe en cours d'année. Il a également été confirmé la possibilité que seul un joueur minime peut jouer dans le championnat cadets juniors.

- Rappel des dates :

CNC open

1^{ère} journée : 07-08 octobre

2^{ème} journée : 21-22 octobre

3^{ème} journée : 4-5 novembre

CNC vétérans

Finale du 24 au 27 octobre à SAINT YRIEIX (16)

CNC jeunes

Finale du 27 au 29 octobre à SAINT YRIEIX (16)

Finale à SAINT PIERRE LES ELBEUF du 17 au 19 novembre

CNC féminin

Idem CNC open avec un rassemblement le 4-5 novembre à TOURS (37) et BANS (39)

K. NATIONAUX

Le groupe a été mis en place. La commission prend note que lorsque des membres sont intégrés, il est souhaitable de prévenir leur comité.

Le National de DRAGUIGNAN est annulé en 2017 en raison de travaux engagés par la mairie.

Le semi-marathon de BELLERIVE SUR ALLIER n'aura pas lieu car il n'a pas reçu l'agrément de la nouvelle région (les critères demandés ne sont pas remplis).

La prochaine réunion est prévue le 31 mai en présence de joueurs, arbitres et speaker.

L. FEMININES

Une réunion de la commission a eu lieu vendredi 31 mars. La problématique principale réside dans les questions suivantes : Comment augmenter les effectifs ? Quels sont les moyens ?

Un constat est établi: nous ne sommes pas assez ouverts vers l'extérieur.

Différentes idées ont été émises : plus de communication avec la création d'un spot publicitaire, organisation d'un colloque « la pétanque au féminin »

M. JEU PROVENCAL

La commission s'est réunie le 31 mars.

Les parties en temps limité ont été évoquées pour le CDC mais pas pour championnat de France.

La finale du CNC initialement prévue en 2018 est avancée en 2019.

Pour les parties hors temps limité, la commission souhaiterait la possibilité d'effectuer deux jets de but (au lieu d'un seul). La question sera posée à la FIPJP.

Les poules simplifiées avaient été autorisées pour le Jeu Provençal : les deux gagnants sortent de la poule. Les deux perdants se rencontrent et le gagnant sort aussi, ce qui fait trois équipes qualifiées par poule. L'objectif initial était de gagner des terrains.

Après quelques discussions, le comité directeur se prononce en faveur de l'arrêt des poules simplifiées et la possibilité de faire des poules de trois équipes (avec uniquement deux qualifiés) en cas de manque de place.

N. ENTREPRISE

Un courrier sera envoyé à tous les Comités afin de recenser les pratiques existantes.

O. MILIEU CARCERAL

Le dossier est pratiquement finalisé pour rencontrer l'administration pénitentiaire. L'objectif serait de mettre en place un championnat de France de tir de précision. Le projet débutera par Tarascon et Salon de Provence.

P. MEDICAL

Bilan de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) 2017

- Bilan quantitatif : 41 sur 49 soit 84% de suivi complet
6 personnes avec suivi incomplet soit 12%
2 personnes avec suivi non fait soit 4%
- Bilan qualitatif : 1 souffle cardiaque à explorer
1 névralgie cervico brachiale nécessitant un bilan radiologique
1 douleur du poignet ayant nécessité un scanner et une infiltration locale
Encore beaucoup d'obésité et de surpoids (32,5%)
- Bilan psychologique: 5 sportifs ont exprimé le besoin d'un suivi psychologique avec, pour une personne, la nécessité d'un suivi très régulier avec soutien.
Bertrand GUERINEAU les contactera pour suivre leur prise en charge.

➤ Préparation mentale et Physique

Le projet est intéressant sur le plan sportif. Il a été réalisé cette année pour la première fois et concerne le groupe des cinq féminines sélectionnées pour les Championnats du Monde en Chine.

Le premier stage de préparation mentale et physique aura lieu le 03 avril. Six stages seront ensuite échelonnés d'avril à novembre. Ils intégreront une préparation mentale individuelle et une préparation physique collective.

La préparation physique se déroulera en 3 phases de travail :

- * avril à juin : rééquilibrage musculaire en fonction des tests de janvier et développement cardio
- * juillet et août : entretien musculaire et cardio
- * septembre à novembre : renforcement musculaire et travail cardio.

Entre les stages de préparation physique collective, il sera établi un programme d'entraînement personnalisé par période de 4 à 6 semaines.

Cette préparation ne peut se concevoir qu'avec la coopération totale du groupe. Ce point essentiel sera abordé lors du stage du 3 avril.

➤ Encadrement Médical des Compétitions Internationales et des stages Nationaux

Médecin des équipes de France : Jean-Pierre IANNARELLI / Kinésithérapeute des équipes de France : Didier PERIER

➤ Lutte et prévention contre le dopage

Des contrôles d'alcoolémie auront lieu sur tous les championnats de France à destination des joueurs, des délégués et des arbitres.

Pour les contrôles anti-dopage, un calendrier des compétitions et des stages a été envoyé à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)

- Sport protect : le contrat a été renouvelé, le partenariat est inchangé. Les affiches d'information ont été distribuées au Congrès. Il pourrait être intéressant de mettre des flyers dans les sacs des participants aux championnats de France.

- Stand AMPD (Antenne Médicale de Prévention du Dopage) : Bertrand Guérineau se charge de prendre des contacts avec des antennes pour proposer des stands d'information sur certains championnats de France.

➤ Dérogations médicales au Règlement Sportif

C'est au Comité Directeur de décider s'il peut exister des dérogations médicales. En cas de modifications il faut envisager une procédure médicale réglementaire (dossier médical circonstancié et validation par la Commission Médicale).

➤ Sport Santé

Suite à mon courrier adressé à Patrick MAGALOFF (Directeur de la Commission Médicale du CNOF) deux documents nous ont été envoyés pour permettre à notre Fédération d'intégrer le processus Sport Santé du CNOF.

Ces documents entérineront la création d'un Comité Sport Santé et permettra de recevoir des informations et des documents permettant la réalisation de protocoles d'activités sportives pour notre discipline qui après validation permettront de les intégrer dans le Médicosport santé et la création de fiches numérisées à destination des médecins généralistes.

Q. CEP

La prochaine réunion est programmée du 07 au 09 avril à LUXEMBOURG. La commission médicale sera représentée par Jean-Pierre IANNARELLI.

La signature officielle sera donnée pour installer le siège à BELVAUX (Luxembourg) qui deviendra centre de formation.

X. DIVERS :

❖ Planète Boules

Pour 2017, la FFPJP souhaite que tous les comités puissent recevoir le magazine dans lequel la FFPJP disposerait de 1 à 3 pages rédactionnelles.

Ces changements demanderaient une augmentation de la participation de la FFPJP de 5 000 HT € (en plus des 7500 € actuels). Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

❖ CNOF

Dans le cadre du partenariat avec TOYOTA, une voiture a été réservée. Elle fera l'objet d'une convention et d'une refacturation auprès du CNOF. Ne resteront à notre charge que l'assurance et le carburant.

Les élections auront lieu le 11 mai. Trois candidats briguent la présidence : MM. MASSEGLIA et DOUILLET et Mme LAMOUR. A noter que notre président, Michel DESBOIS a adressé sa candidature en remplacement de Claude AZEMA atteint par la limite d'âge.

❖ Une subvention exceptionnelle sur la réserve parlementaire d'un montant de 30 000 € va être versée à la FFPJP grâce à Laurent Rougier. Le dossier de subvention a été envoyé (10 000 € seront à reverser au CD 82).

❖ Dossier M. Locatelli : celui-ci est réglé. Courrier transmis à Michel Le Bot.

❖ Modification des dates de prises de licences:

La date de mise à jour de GESLICO passera vers le 20 décembre. Ceci permettra d'éviter certains soucis et de faire coïncider la saison sportive et administrative. Les nouvelles licences seront alors établies à compter du 1^{er} octobre, et les renouvellements au 1^{er} janvier.

❖ Comité des VOSGES:

Organisation de concours vacanciers qui sont au calendrier ou les joueurs suspendus peuvent participer « sous validation de l'autorisation du président du club ». Un courrier de réponse sera envoyé.

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Gwenaëlle PAUGAM



Le Président de la F.F.P.J.P.

Michel DESBOIS

